



D.E.S. de Médecine Générale
Île de France

D.E.S. de Médecine Générale Île de France

Le D.E.S. de Médecine Générale dure 3 ans.

La maquette obligatoire du D.E.S. de Médecine Générale est constituée de 2 parties : la phase socle (PhS) la première année, et la phase d'approfondissement (PhA) les deux années suivantes.

La phase socle (première année d'internat) comporte 2 semestres avec deux stages obligatoires : un stage ambulatoire en médecine générale (stage de premier niveau : SN1) et un stage hospitalier aux urgences.

Au 1^{er} semestre, la moitié de la promotion passera en stage ambulatoire, l'autre moitié aux urgences, l'inverse le deuxième semestre. Tous les stages ambulatoires doivent être pourvus.

En cas de manque de stages ambulatoires en première année, de façon dérogatoire un stage en MAP (médecine adulte polyvalente) est autorisé à la place du stage ambulatoire SN1, qui est alors reporté au 3^e semestre.

La phase d'approfondissement comporte 4 semestres :

- En 1^{re} année stage en médecine d'adultes polyvalente en hospitalier (MAP), et stage en santé de l'enfant,
- En 2^e année de phase d'approfondissement stage ambulatoire de niveau 2 (SN2), et stage en santé de la femme.

Evaluation de fin de phase socle

Pour être autorisé à passer en phase d'approfondissement, une évaluation de fin de phase socle est effectuée en fin de première année au mois de septembre.

A cette occasion est établi un contrat de formation entre l'étudiant, le département de médecine générale (DMG) et le doyen. Ce contrat enregistre les acquis de l'étudiant et définit les objectifs pédagogiques à atteindre, ainsi que le projet de thèse.

Évaluation de fin de phase d'approfondissement

Une évaluation de fin de phase d'approfondissement est effectuée en fin de troisième année au mois de septembre.

Les quatre semestres de la phase d'approfondissement doivent avoir été validés, par une évaluation positive des activités en stage et hors stage (activités universitaires du DES), et la fiche de thèse complète agréée par le DMG (Département de Médecine Générale).

Validation du DES de médecine générale

La thèse doit être soutenue dans les trois ans qui suivent la fin de la phase d'approfondissement.

Le DES est obtenu par la validation de la phase d'approfondissement et la soutenance de la thèse.

Les obligations hors-stage semestrielles minimum

1 RSCA = Récit de Situation Complexe Authentique

10 SA = Situation d'Apprentissage

GEP = Participation à un Groupe d'Échange de Pratique

1 RAQ = Relevé d'Activité Quotidienne lors des activités ambulatoires en autonomie

Organisation des choix de stage

Semestre de Novembre à Avril Internes en DES de Médecine Générale Ile de France

Tout choix ne respectant pas les procédures indiquées ci-dessous sera invalidé, sauf dérogation exceptionnelle.

Pour obtenir l'accord du Coordonnateur local du DES sur des situations particulières, contacter préalablement le référent local du DES de votre DMG.

1. Internes ancien régime (AR), promotion 2016 et antérieures.

Les AR doivent obligatoirement effectuer au cours de leur cursus un stage en gynécologie ou en pédiatrie, ou un stage couplé gynéco-pédiatrie. Si l'un de ces stages a été effectué, les internes AR peuvent demander un stage libre sur un site agréé pour le DES de MG. Sinon, ils doivent effectuer le stage manquant à leur cursus.

Les stages ambulatoires de niveau 2 (SN2) sont obligatoires pour les internes à partir de la promotion 2017. S'il reste des postes SN2 non pris ils peuvent être proposés comme stage en SASPAS, facultatif pour les AR.

2. Internes en Phase Socle 1er semestre (PhS1) :

- Stage ambulatoire de premier niveau (SN1) pour la moitié de la promo, obligatoire si disponible, sinon MAP par dérogation
- **Stage Urgences pour l'autre moitié de la promo, obligatoire** si disponible, sinon MAP par dérogation
- En l'absence d'offre de stage en SN1 ou aux Urgences, par dérogation le stage MAP peut être effectué en phase socle.

3. Internes entrant en 1er semestre de 1ère année de phase d'approfondissement (PhA1-2) :

- **Médecine Adulte Polyvalente (MAP) pour la moitié de la promo**
- **Stage santé de l'enfant** pour l'autre moitié de la promo, en ambulatoire si poste disponible, sinon en milieu hospitalier.
- Si la MAP a été effectuée de façon dérogatoire en phase socle : Stage ambulatoire de premier niveau (SN1) ou Urgences, selon le stage manquant de la phase socle.

4. Internes entrant en 1er semestre de 2ème année de phase d'approfondissement (PhA2-1) :

- **SN2 pour la moitié de la promo,**
- **Stage santé de la femme** pour l'autre moitié de la promo (car stage santé de l'enfant effectué en 1^{ère} année de phase d'approfondissement (PhA1)), en ambulatoire si poste disponible, sinon en milieu hospitalier.

En l'absence de poste santé de la femme disponible :

1. stage couplé femme-enfant obligatoire si poste disponible, (les postes couplés santé de la femme-santé de l'enfant valident le stage santé de la femme).
2. sinon stage libre sur un site agréé pour le DES de MG, en ambulatoire si disponible, sinon en milieu hospitalier.

- Si le stage santé de la femme a été effectué en PhA1 : **stage santé de l'enfant**, en ambulatoire si poste disponible, sinon en milieu hospitalier.

En l'absence de poste santé de l'enfant disponible :

- 1- stage couplé femme-enfant obligatoire si poste disponible,
- 2- sinon stage libre sur un site agréé pour le DES de MG, en ambulatoire si disponible, sinon en milieu hospitalier.

Abréviations :

AR : Ancien régime

DMG : Département de Médecine Générale

PhS1 : Phase Socle 1^{er} semestre, 1^{er} semestre du DES (S1)

PhS2 (S2) : Phase socle 2^{ème} semestre

PhA1-1 (S3) : Phase d'approfondissement 1^{ère} année 1^{er} semestre

PhA1-2 (S4) : Phase d'approfondissement 1^{ère} année 2^{ème} semestre

PhA2-1 (S5) : Phase d'approfondissement 2^{ème} année 1^{er} semestre

PhA2-2 (S6) : Phase d'approfondissement 2^{ème} année 2^{ème} semestre

MAP : Médecine Adulte Polyvalente

SN1 et SN2 : Stages ambulatoires de niveau 1 et 2